

OK

Reprendre

INFO PERMIS BATEAU 2025

Comme tous les ans, l'Association Voiles du Soissonnais propose des formations aux permis de plaisance suivants :

- L'Option Eaux Intérieures (fluviale) (Examen : 40 questions pour 5 fautes possibles)
- L'Option Côtière (Examen : 40 questions pour 5 fautes possibles)
- L'Extension Hauturière (sur demande auprès de l'AVS)

Coût des formations :

Option Eaux Intérieures et Option Côtière :

- 330,00 € de formation pour le premier permis
 - + 35,00 € d'adhésion à l'AVS
 - + 78,00 € de timbres fiscaux (délivrance du permis)
 - + 30,00 € à régler lors de votre inscription en ligne à l'examen du code.
- 160,00 € de formation pour le second permis
 - + 35,00 € d'adhésion à l'AVS
 - + 30,00 € à régler lors de votre inscription en ligne à l'examen du code.

Extension Hauturière :

- 330,00 € de formation
 - + 35,00 € d'adhésion à l'AVS
 - + 38,00 € de timbres fiscaux (inscription à l'examen théorique)

La formation comprend :

- 6 heures de cours théoriques en présentiel (3 cours de 2 heures) de 19h00 à 21h00
- Un accès 24h/24h au site du Code Rousseau pour pouvoir travailler depuis où vous le souhaitez
- Le livre de code
- 2 à 3 heures de conduite pour le premier permis (Examen pratique)
- La gestion informatisée « OEDIPP » (Organisation des Épreuves et Délivrance Informatisée des Permis de Plaisance)

Documents à fournir :

- Une photo d'identité
- Le scan ou la photocopie recto-verso de la Carte d'Identité Nationale ou du passeport
- Un certificat médical type Cerfa qui vous sera remis par nos soins lors de votre demande d'inscription
- La copie recto-verso de votre permis de plaisance si vous en possédez déjà un

Pour toute inscription et pouvoir constituer votre dossier, veuillez contacter Mathieu LANEZ par mail sur avsoissonnais@gmail.com ou par téléphone au 06.42.95.27.83

